

## CONDENSÉ SUR LA LIMITATION DES ARMEMENTS



### Pourparlers sur la réduction des armements stratégiques (START)

■ Au sommet de Washington, qu'ils ont tenu du 30 mai au 3 juin, les présidents Bush et Gorbatchev ont signé une «déclaration conjointe» précisant que leurs pays s'étaient entendus sur les «dispositions fondamentales» d'un traité START, et réaffirmant leur détermination de conclure et de signer ce dernier avant la fin de l'année.

Tout d'abord, les États-Unis ont accepté de n'assujettir aux limites édictées dans le Traité que les missiles de croisière air-sol (ALCM) dont la portée dépasserait 600 km; en retour, les Soviétiques ont convenu d'exclure du Traité les ALCM armés de munitions conventionnelles (y compris le missile antiradars *Tacit Rainbow*), qui se distinguent des ALCM à tête nucléaire. En ce qui concerne les missiles de croisière mer-sol nucléaires (SLCM) ayant une portée supérieure à 600 km, les deux camps ont convenu d'en limiter le nombre à 880. Il s'agit là d'un «engagement politique», et il vaudra pendant toute la durée du Traité (quinze ans); cependant, cet élément fera l'objet d'une déclaration connexe au lieu d'être intégré au Traité même.

D'autres progrès ont été annoncés au sommet, quand les deux blocs se sont entendus sur une «limite secondaire» de 1 100 ogives montées sur les ICBM mobiles; c'était là un compromis entre la proposition soviétique initiale, qui fixait ce nombre à 1 600, et celle des Américains, qui l'établissait à 800. Les deux présidents ont également signé une déclaration conjointe dans laquelle ils s'engageaient à amorcer des pourparlers START II dès que possible après la signature du traité START I.

### Régime de sécurité dans le Pacifique

■ Dans un discours prononcé à Victoria le 17 juillet, le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, a réclamé un nouveau dialogue sur la coopération dans le Pacifique Nord afin d'étudier la possibilité d'adopter dans la région des mesures à l'euro-péenne de renforcement de la confiance et de la sécurité. Partici-

peraient à la nouvelle tribune les États-Unis, l'URSS, les deux Corées, le Japon, la Chine et le Canada; ces pays chercheraient à circonscrire les propositions présentant un intérêt certain et à formuler des contre-propositions valables. M. Clark a expressément mentionné des échanges de renseignements, la notification des manœuvres militaires et l'établissement de régimes d'ouverture des espaces aériens. Abordant la très délicate question de la limitation des armements navals, il a poursuivi en disant que, si le dialogue sur les forces conventionnelles en Europe finit par inclure aussi les forces navales, il faudra de toute évidence se préoccuper de l'océan Pacifique. M. Clark a réitéré sa proposition dans des entretiens avec des dirigeants gouvernementaux à Tokyo une semaine plus tard, mais on ne semble pas lui avoir prêté une oreille très attentive, bien que les Japonais fussent, disait-on, en train d'étudier des idées semblables.

### Accord sur les armes chimiques

■ À leur sommet de Washington le 1<sup>er</sup> juin, les présidents Bush et Gorbatchev ont signé un accord bilatéral de haut niveau par lequel leurs pays se sont engagés à détruire au moins 80 p. 100 de leurs arsenaux chimiques, quelle que pût être l'évolution des négociations sur l'interdiction mondiale de ces engins. Aux termes de l'accord, au moins la moitié des quantités déclarées par chaque pays devra avoir été détruite d'ici la fin du siècle, à partir de 1992; par ailleurs, les stocks doivent passer à 5 000 tonnes de part et d'autre (ce qui représente une réduction de 80 p. 100 du côté américain) d'ici l'an 2002.

Les États-Unis souhaitent conserver 2 p. 100 de leur arsenal (500 tonnes) même après l'entrée en vigueur d'une convention mondiale sur les armes chimiques, tant que tous les pays capables de se procurer de tels engins n'auraient pas adhéré à une telle entente, et ils voulaient obtenir la sanction de l'URSS à cet égard. L'accord bilatéral du 1<sup>er</sup> juin oblige les parties à réduire leurs arsenaux encore davantage, en le ramenant à 500 tonnes de part et d'autre avant la fin de la huitième année après l'entrée en vigueur d'une convention mondiale; à ce moment-là, les États-Unis et l'URSS tiendraient une conférence

spéciale pour établir si l'adhésion des divers pays à la convention suffirait pour garantir l'élimination totale des armes chimiques au cours des deux années suivantes.

### Forces conventionnelles en Europe (FCE)

■ Peu de progrès ont été accomplis aux négociations sur les FCE avant la fin de juin, moment où les participants ont réussi à s'entendre sur une proposition franco-polonaise concernant les définitions et les limites à employer pour les chars et d'autres véhicules blindés de combat. Dans la Déclaration publiée à l'issue du sommet de l'OTAN, au début de juillet, les signataires exhortaient les participants à poursuivre leurs pourparlers jusqu'à l'obtention d'un accord et à entreprendre ensuite d'autres entretiens (FCE II). Aspect fort important aux yeux des Soviétiques, la Déclaration stipule qu'un engagement serait pris, au moment de la signature d'un traité sur les FCE, au sujet des effectifs militaires d'une Allemagne unifiée.

Dans divers milieux, on pense que l'URSS a «bloqué» les pourparlers FCE parce qu'elle tenait à limiter les effectifs des forces allemandes, avant d'accepter un accord FCE. Cet obstacle de taille est finalement tombé quand le chancelier ouest-allemand Kohl et le président Gorbatchev ont annoncé le 16 juillet que les forces militaires d'une Allemagne unifiée ne compteraient pas plus de 370 000 membres et que des réductions seraient amorcées dès l'entrée en vigueur du traité FCE I. Le seul autre grand obstacle à la conclusion d'un traité concerne les avions de combat, et notamment le désir des Soviétiques d'exclure de l'accord les appareils de l'aéronavale basés à terre. Vu l'entente intervenue entre MM. Kohl et Gorbatchev, la plupart des observateurs s'accordaient à penser qu'un traité serait conclu d'ici la fin de l'année.

### Forces nucléaires à courte portée (SNF)

■ Au début de mai, le président Bush a annulé les programmes de modernisation visant l'artillerie nucléaire américaine et les missiles nucléaires *Lance* à courte portée basés en Europe. Parallèlement, il a obtenu la sanction de l'OTAN relativement à une accélération des négociations sur la limitation des armements SNF; il a en effet demandé qu'elles

commencent peu après la signature d'un traité sur les FCE, sans que l'on attende la mise en oeuvre de ce dernier comme l'Occident l'avait exigé antérieurement.

Au début de juin, le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Chevardnadze, a annoncé le retrait unilatéral d'Europe centrale de soixante des 1 400 lance-missiles nucléaires tactiques soviétiques, ainsi que celui de 250 pièces d'artillerie à capacité nucléaire et de 1 500 de ses quelque 8 000 ogives nucléaires stockées dans cette région. Le secrétaire d'État américain, M. James Baker, s'est dit heureux d'apprendre la nouvelle; c'était, a-t-il dit, une concession que Washington essayait d'obtenir depuis longtemps, car l'URSS possédait un avantage marqué dans ce domaine de l'armement nucléaire. Quelques jours plus tard, Washington a rejeté une proposition soviétique voulant que des négociations sur les SNF commencent avant même que soit conclu un accord sur les FCE.

Pendant leur sommet du début de juillet, les membres de l'OTAN ont convenu de proposer au Pacte de Varsovie d'éliminer tous les obus d'artillerie nucléaire en Europe, une fois amorcées les négociations sur les SNF.

### En bref ...

■ La session de Budapest sur l'ouverture des espaces aériens s'est achevée le 10 mai sans qu'il y ait eu entente. Selon le chef de la délégation canadienne, M. John Noble, l'URSS a continué de refuser que des avions étrangers survolent son territoire, ce qui a constitué le principal obstacle au progrès des pourparlers. Ceux-ci pourraient reprendre plus tard cette année.

■ Pendant leur sommet de Washington, les présidents Bush et Gorbatchev ont signé des protocoles de vérification qui seront annexés au Traité de 1974 sur la limitation partielle des essais nucléaires et au Traité de 1976 sur les explosions nucléaires à buts pacifiques; les protocoles limitent la puissance des explosions nucléaires souterraines à 150 kilotonnes. Les États-Unis exigeaient le renforcement de clauses sur la vérification avant de ratifier ces documents, qui seront maintenant soumis au Sénat américain. □

— RON PURVER